



PROJET GALF

Rapport d'activités Février 2015

Sommaire

Points principaux	1
1 Relations extérieures	2
2 Investigations.....	2
3 Opérations	2
4 Département juridique	4
5 Média	3
6 Conclusion	3

Points principaux

- Investigations sur le trafic d'ivoire, des reptiles, antilopes et oiseaux vivants.
- Condamnation de trois prévenus à 6 mois de prison assortis de sursis avec une amende de 90 000 FG. Le fugitif lui a écopé de 3 ans fermes et mandat d'arrêt décerné contre lui à l'audience. La principale prévenue est en outre condamnée au paiement de 10 millions à l'État au titre de dommage et intérêt dans l'affaire des 1885 kg de viande de brousse au Tribunal de première instance de Labé.
- Suivi pour l'obtention du jugement d'Adama Cissé, et des deux ressortissants Chinois.
- Mise en place de la cellule de ciblage avec l'implication de l'équipe GALF au niveau de l'aéroport.
- Test d'un juriste, d'un enquêteur et comptable.
- Dans le cadre d'échanges EAGLE, mission en Guinée d'un enquêteur de AALF-CJ Gabon et poursuite de la mission de Perrine Odier (AALF-Bénin)
- Mission de la coordinatrice du GALF Charlotte Houpline et l'assistante administrative et financière de GALF/SALF, Cécile Bloch.

1 Relations extérieures

Rencontre régulière avec les points focaux du Ministère de l'Environnement et de la CITES ; rencontre du point focal de la criminalité faunique auprès du Ministère de la sécurité et du Ministère de la Justice pour la préparation des opérations sur la viande de brousse du marché de Yimbaya et la signature de la convention du partenariat entre GALF et le Ministère de l'environnement.

Rencontre avec les plus hautes autorités de la région administrative de Labé en vue d'obtenir une décision exemplaire dans le procès de trafiquants arrêtés avec 1885 kg de viande brousse.

2 Investigations

Durant le mois de Février 2015, le département d'investigation a mené plusieurs enquêtes dont les plus concluantes sont au nombre de Cinq (5)

Enquête ivoire :

Après 8 mois d'enquête menée par un agent du GALF sur un trafiquant d'ivoires, un investigateur du projet AALF gabonais, est venu spécialement pour continuer l'enquête. A la suite de cette investigation, nous avons pu identifier l'existence 3 nouveaux trafiquants. Nous

avons pu obtenir 2 identités exactes et complètes sur les 3. Malheureusement cette enquête n'a pu aboutir sur une opération pour des raisons de fuites d'informations.

Par cette même occasion, l'investigateur a apporté une formation spéciale aux enquêteurs : stratégie d'approches, suivis des enquêtes et utilisation du matériel.

Enquête sur les Tortues :

Cette enquête nous a permis d'identifier les fournisseurs de tortue aux chinois dans leurs restaurants à Conakry dans la commune de Matoto ; produit vu : Une centaine des tortues terrestres de toutes tailles. Nous sommes sur l'identification des restaurants chinois en questions.



Enquête sur les oiseaux :

Nos enquêtes nous ont permis de découvrir d'éleveurs dans la localité de Dubreka. Il s'agit d'éleveurs de poules qui en réalité se servent de cette activité pour pratiquer le trafic des oiseaux protégés et non protégés. Ils sont plutôt sélectifs dans leurs clients potentiels. L'enquête est en cours.

Enquête dans marché Taouyah :

Sur programme en compagnie d'une blanche nous avons un individu se disant exercer une activité de vendeur d'animaux domestique mais il dit avoir un trafiquant d'animaux sauvage. Nous avons pu identifier au domicile du trafiquant : quelques tortues terrestre, un singe rouge, qui n'est autre qu'un *Pattas pattas*. L'enquête suit son cours.

3 Opérations

- Pas d'opération d'arrestation pour le mois de février. Faut dire que la cellule mixte (2013) a été remise en place pour reprendre contrôles bagages/fret et avec l'appui de Trousseau, officier police conseiller DG OCAD

- La cellule mixte (2013) a été remise en place pour reprendre les contrôles bagages/fret avec l'appui de M. Trousseau, officier police conseiller auprès de la Direction Générale de l'OCAD (Office Central Anti-drogue). Les opérations de contrôles ont été mises en place à l'aéroport de manière inopinée sur le départ du fret, les bagages en soutes et les bagages à mains. La collaboration a commencé le 19 février, le jour du nouvel an chinois dans le cadre du renforcement des contrôles des vols en partance vers la Chine, en privilégiant les contrôles d'individus de type asiatique.



Contrôle du fret.



Contrôle au niveau des bagages en soute.

4 Département juridique

Le département juridique a principalement consacré le mois de février aux activités suivantes:

Visite de prison: Depuis l'arrestation d'Adamo Cissé en janvier, les juristes ont régulièrement effectué des visites de prison à la Maison Centrale de Conakry. Ces visites ont confirmé la détention de Adamo Cissé jusqu'à ce jour. Par ailleurs, l'audience dans cette affaire avait été programmée le 19 février avant d'être renvoyée à deux semaines.

Suivi affaire de viande de chasse à Labé: Du 08 au 11 février, le département a effectué une mission à Labé pour suivre l'affaire Ministère public contre Madame Gopou Lamah et complices poursuivis pour commercialisation de viande de chasse. L'audience a eu lieu le 10 février et mise en délibérée.

La semaine suivante, une seconde mission s'y est rendue pour assister au jugement qui a été rendu le 17 février. Les trois prévenus ont écopé de 6 mois de prison assortis de sursis avec une amende de 90 000 FG. Le fugitif lui a écopé de 3 ans fermes et mandat d'arrêt décerné contre lui à l'audience. La principale prévenue est en outre condamnée au paiement de 10 millions à l'État au titre de dommage et intérêt.

Les produits saisis (1855 kg de viande de chasse) sont mis à la disposition de l'inspection régionale de l'environnement de Labé.

Suivi affaire des Chinois: Le cadre du suivi juridique, les juristes ont obtenu l'ordonnance de renvoi devant le juge correctionnel dans l'affaire concernant deux ressortissants Chinois poursuivis pour détention de cornes de rhinocéros. L'audience avait été programmée pour le 23 février avant d'être renvoyée à huitaine.

Recouvrement des dommages et intérêts: Le 24 février le département a obtenu les reçus de paiement des dommages et intérêts dans l'affaire Mamadou Kaba condamné pour détention d'ivoire. Ces versements ont été effectués sur le compte bancaire du Fond Festier.

Recrutement : un nouveau juriste a intégré le 11 février l'équipe GALF au département juridique, il est actuellement en période de test.

5 Communication

Presse internet :

1. <http://www.kababachir.com/2015/02/11/labe-presumes-vendeurs-viande-brousse-devant-tpi/>
2. <http://guineenews.org/31000/>
3. <http://www.echosdeguinee.com/index.php/actualite/199-echos-des-regions-traffic-de-viande-de-brousse-le-tpi-de-labe-condamne-les-trafiquants>
4. <http://www.visionguinee.info/2015/02/18/labe-des-trafiquants-de-viande-de-brousse-condamnes-a-6-mois-de-prison/>



Presse Radio :

Le jeudi 12 février le département juridique de Galf était l'invitée de la radio Renaissance FM dans l'émission "Parlons Environnement". Leur intervention portait sur le cas de l'arrestation du trafiquant de tortues, crocodiles et peaux de pythons. Ils ont également brossé le bilan de l'année 2014 des activités du GALF.



Les juristes de GALF en pleine émission.

6 Conclusion

Le mois de février a été marqué par le suivi de trois procès à Conakry et à Labé, le paiement des dommages et intérêt de Mamadi Kaba, la mise en place d'une unité mixte de contrôle des bagages à l'aéroport de Conakry et le suivi des investigations sur l'ivoire, les reptiles et les oiseaux vivants.